SIAH Sorgues Dourdou

Programme Pluriannuel de Gestion 2017-2021 Sorgues-Dourdou

Réunion de phase 2 : définition des actions, phasage, chiffrage

Mai 2017

Partenaires techniques et financiers

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AVEYRON CONSEIL DÉPARTEMENTAL

AVEYRON INGENIERIE

Déroulement de la réunion

1. Rappel de l'outil et des différentes étapes du PPG
2. Synthèse des réunions de phase 1 : constats, objectifs et enjeux
3. Présentation des axes de gestion et des actions du PPG
4. Répartition du financement des actions
5. Finalisation de la démarche : validation et DIG

Un programme de travaux et d'actions sur 5 ans

Objectifs :

- ✓ **Comprendre** le milieu
- ✓ Mettre en œuvre une **réflexion globale** associant tous les **acteurs**
- ✓ Tenir compte de tous les **usages** et **enjeux**
- ✓ Fixer des **objectifs**
- ✓ Etudier des **solutions alternatives**
- ✓ **Programmer** et assurer la **cohérence** des travaux

→ **gestion intégrée de la ressource en eau**

Démarche générale d'élaboration du PPG constituée de 3 étapes :

1. Connaissance de l'état et du fonctionnement des cours d'eau du bassin — Terrain et traitement des données 2014-2015-2016

2. Partage du diagnostic et définition des enjeux — Réunions de phase 1 Fév./Mars 2017

3. **Elaboration du programme comprenant la définition des actions, le phasage, le chiffrage, le suivi de l'évaluation et la Déclaration d'Intérêt Général (DIG)** — **Réunions de phase 2 Mai/Juin 2017**

Synthèse des réunions de phase 1

Bonne participation aux réunions de phase 1 :

- ✓ 53 personnes dont 30 élus du territoire

- ✓ Critères : coefficients retenus :
  - **1 : Sécurité Publique**
  - **1 : Intérêt Général**
  - **1 : Equilibres socioéconomiques**

- ✓ Accord global sur les constats présentés avec accentuation de l'importance de certains constats

Priorisation des constats

Constats de priorité 1

- ✓ **Inondations**
- ✓ **Présence d'embâcles**
- ✓ **Déficit sur les aspects communication (interne et externe)**
- ✓ **Fonctionnement et structuration du syndicat et mobilisation des acteurs**
- ✓ **Solidarité amont/aval et rural/urbain**

Constats de priorité 2

- ✓ Présence d'ouvrages transversaux et de TCC (canaux, biefs…)
- ✓ Erosions de berges, érosion du lit
- ✓ Erosions des sols
- ✓ Etiages importants
- ✓ Rejets d'eaux usées

Constats de priorité 3

- ✓ Atterrissement végétalisés en traversées urbaines
- ✓ Instabilités, érosions localisées de terrains sur les versants
- ✓ Décharges, dépôts sauvages déchets et gravats
- ✓ Activités à risques proximité des milieux aquatiques

Constats de priorité 4

- ✓ Présence d'espèces protégées/remarquables
- ✓ Présence d'espèces invasives
- ✓ Présence d'ouvrages latéraux
- ✓ Remblais en lit majeur/mineur
- ✓ Loisir pêche développé

Constats de priorité 5

- ✓ Atterrissement végétalisés en zone rurale
- ✓ Peupliers de culture en berge
- ✓ Ripisylve limitée dans traversées urbaines et zones périurbaines
- ✓ Zones de baignades

Regroupement et traduction de ces constats et de leurs priorités en objectifs

- ✓ Gestion hydraulique et hydrologique du cours d'eau : prise en compte des zones de mobilité, des zones d'expansion de crue
- ✓ Sécurisation des enjeux et sensibilisation de la population au risque inondation
- ✓ Communication sur la gestion des cours d'eau et les actions du SIAH
- ✓ Mobilisation des acteurs : élus, partenaires, usagers
- ✓ Gestion des berges et du transport sédimentaire du cours d'eau
- ✓ Gestion des ouvrages transversaux et des réseaux associés (TCC)
- ✓ Gestion des pratiques sur les versants et le lit majeur
- ✓ Gestion de la ressource en eau (qualitative, quantitative)
- ✓ Gestion de l'urbanisme et des pratiques urbaines
- ✓ Suivi/Gestion des espèces remarquables
- ✓ Limitation de l'expansion et de l'installation d'espèces invasives

Déclinaison des objectifs via des fiches-actions détaillées

Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau
Sorgues-Dourdou

Axe A : Améliorer la gouvernance sur le grand cycle de l'eau

A1 Participer à l'étude de gouvernance grand cycle de l'eau sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance

Constats : 18 ; 20 ; 21

ENJEUX	OBJECTIFS
Structurer les acteurs de la gestion du grand cycle de l'eau	Organiser la gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle de l'UHR Tarn Dourdou Rance

LOCALISATION

Intégralité de l'Unité Hydrographique de Référence Tarn-Dourdou-Rance :

- ✓ Bassin versant Sorgues-Dourdou
- ✓ Bassin versant du Rance
- ✓ Bassin versant du Gos du Tarn et affluents (non géré)
- ✓ Portion du Tarn « blanc » et affluents (non géré)

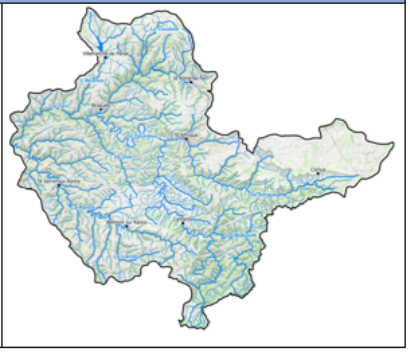

CONTEXTE

Loi NOTRE (compétence GemaPi) et SDCI : action à l'échelle d'un bassin versant, regroupement des petites structures (en termes de périmètre et de moyens)

SDAGE Adour-Garonne 2016-2021

Orientation A : Créer les conditions de gouvernance favorable à l'atteinte des objectifs du S.D.A.G.E.
A1 : Organiser les compétences à l'échelle des bassins versants pour le grand cycle de l'eau
A2 : Favoriser la bonne échelle dans l'émergence de maîtrises d'ouvrage

PDM UHR Tarn Dourdou Rance

GOU01 : Étude transversale : réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Participer au Comité technique et au Comité de Pilotage de l'étude de gouvernance

- ✓ Etre force de proposition et de décision
- ✓ Réfléchir sur le fonctionnement de la structure (missions, statuts, objectifs de gestion, clé de répartition, etc.)
- ✓ Participez à mettre en œuvre le scénario retenu

INTERVENANTS

Maitrise d'ouvrage
Syndicat Mixte Grand Site Gorges Tarn Jonte Causses
Etude
Bureaux d'études : CEREG & A Propos

CALENDRIER

2017	2018	2019	2020	2021
X	X			

COUT ESTIMATIF

Etude : 30 000 Euros TTC dont 3 800 Euros TTC en autofinancement par le SIAH Sorgues-Dourdou (étude non incluse au PPG Sorgues-Dourdou car démarrée avant ce dernier)
Missions du TR :

- 2017 : 1 500 € - 6 jours
- 2018 : 1 000 € - 4 jours

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Fonctionnement : Missions du TR

Financeurs	Taux*
AEAG	60 %
SIAH SD	40 %

**avec les taux de 2017 (les taux affichés sont susceptibles de varier au cours du PPG)*

SUIVI

Indicateurs d'actions	Indicateurs d'effets attendus
Rendu de l'étude	Mise en place d'une gouvernance sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance Etablissement d'une structure gestionnaire sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance

Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau 2017-2021

Selon 5 Axes de gestion

Axe A : Améliorer la gouvernance sur le grand cycle de l'eau

Axe B : Informer, communiquer, sensibiliser

Axe C : Accompagner les riverains et les collectivités

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

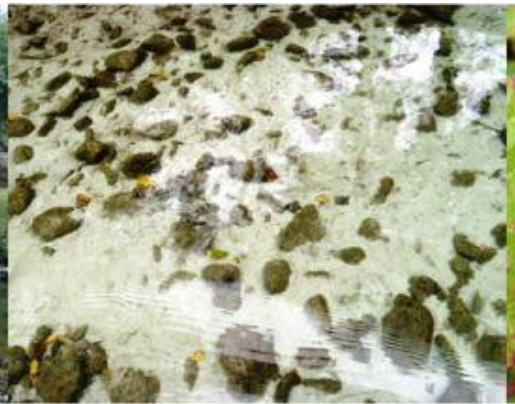

Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau 2017-2021
Programmation / Financement détaillé

Synthèse Financement PPG Sorgues-Dourdou 2017/2021

	Priorités	Calendrier	MOA	Opérateur	Coût € (hors missions TR)	AEAG		Rég.Occitanie		Dpt Aveyron		Autre		SIAH Sorgues-Dourdou		
						Taux	€	Taux	€	Taux	€	Taux	€	Taux	€	
Axe 1 Améliorer la gouvernance sur le grand cycle de l'eau																
A-1 Participer à l'étude de gouvernance sur le grand cycle de l'eau, menée sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance	1	2017-2018	SM Grand Site	BE + syndicats Rance et SD	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*suivi TR*
A-2 Mettre en place des commissions thématiques au sein du SIAH Sorgues-Dourdou	1	2017-2021	SIAH	TR	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
A-3 Mettre en place des journées thématiques élus/techniciens	1	2018-2021	SIAH	TR + partenaires	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
Axe 2 Informer et sensibiliser																
B-1 Développer la communication du SIAH et sensibiliser aux milieux aquatiques	1	2017-2021	SIAH	TR + part/presta	30 000,00 €	30-50%	9000 - 15000 €	50%	15 000 €	25%	7 500 €	-	-	20-70 %	6000 - 21 000 €	*+ missions TR*
B-2 Communiquer sur le risque inondation, développer la culture du risque	1	2017/2018/ 2020	SIAH lien avec PAPI	TR + partenaires	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
B-3 Développer la concertation	2	2017-2021	SIAH	TR	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
Axe 3 Accompagner les riverains et les collectivités																
C-1 Assister techniquement et administrativement les riverains et les collectivités dans les dossiers « Loi sur l'eau	2	2017-2021	SIAH	TR	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
C-2 Apporter un appui technique aux collectivités, riverains et structures volontaires dans le cadre d'opérations d'entretien ou de restauration des milieux aquatiques	2	2017-2021	SIAH	TR	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
Axe 4 Gérer les milieux aquatiques																
D-1 Mettre en oeuvre un plan de gestion de la ripisylve et des bancs alluviaux	3	2018-2021	SIAH	TR + Entpses	171 350,00 €	30-60%	51 405 – 102 810 €	15%	25 702 €	10%	17 135 €	-	-	20-45%	34 270 – 77 107 €	*+ missions TR*
D-2 Mettre en oeuvre un plan de gestion des embâcles	1	2018-2029	SIAH	TR + Entpses	109 034,00 €	30-60%	32 710 – 65 420 €	15%	16 355 €	10%	10 903 €	-	-	20-45%	21 806 – 49 065 €	*+ missions TR*
D-3 Mettre en oeuvre un plan de gestion des déchets issus des crues	1	2018-2021	SIAH (lien avec PAPI)	TR + Entpses	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
D-4 Inventorier et diagnostiquer les affluents	4	2017-2021	SIAH	TR	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
D-5 Surveiller, prévenir et lutter contre les espèces végétales invasives	4	2017-2021	SIAH CD12	TR + part/presta	en f° des actions	30-60%		15%		10%				20-45%		*+ missions TR*
D-6 Inciter à la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée au bénéfice de l'espace rivière et ses usagers	2	2018-2021	Structures agri + SIAH	TR (animation) + partenaires	en f° des actions	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*+ missions TR/Anim*
D-7 Finaliser la tranche de travaux liés aux crues de 2014	1	2017	SIAH	TR + entreprises	235 452,00 €	30%	43 636 €	25%	47 091 €	-	-	8% (Etat)	26 956 €	37%	117 668 €	*+ missions TR*
D-8 Mettre en œuvre des opérations groupées d'abattage de peupliers clones et de valorisation du bois	5	2018-2021	SIAH	Prop.riv TR (animation)	64 151,00 €	30-60%	38 490 €	15%	9 622 €	10%	6 415 €	-	-	20-45%	12 830 - 28 867 €	*+ missions TR*
D-9 Mettre en oeuvre d'une politique de communication sur la présence du castor et de son impact sur les ripisylves	4	2018-2021	SIAH + part.	TR + partenaires	en f° des imprévus	30-60%		15%	-	10%	-	-	-	20-45%		*missions TR*
D-10 Assurer une veille régulière sur les cours d'eau	2	2017-2021	SIAH	TR	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*missions TR*
Axe 5 Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation																
E-1 Réaliser une cartographie de l'espace de mobilité des cours d'eau du territoire et définition d'une politique d'action	1	2018	SIAH (lien avec PAPI)	TR + partenaires	0,00 €	60%		-	-	-	-	-	-	40%		*en interne par le TR (+ complément si nécessaire)*
E-2 Réaliser une étude sur le transport sédimentaire (ou un complément aux études existantes)	2	2019	SIAH (lien avec PAPI)	BE	80 000,00 €	50%	25 000 €	15%	7 500 €	10%	5 000 €	-	-	25%	20 000 €	*suivi TR*
E-3 Réaliser une étude hydromorphologique dans la traversée de Saint-Paul des Fonts, sur l'Annou	1	2017-2018	SIAH (lien avec PAPI)	BE	12 000,00 €	50%	6000	15%	1800%	10%	1200	Etat	?	25%	3 000 €	*suivi TR*
E-4 Suivre et participer à la démarche d'élaboration et de mise en oeuvre du PAPI	1	2017-2021	PNRGC	PNRGC + syndicats Rance et SD	0,00 €	60%			-	-	-			40%		*suivi TR*

Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau 2017-2021
Programmation / Financement détaillé

n°	Action	2017				2018				2019				2020				2021				TOTAL PPG			
		€ TTC		*Fonct. Nb de jours*		€ TTC		*Fonct. Nb de jours*		€ TTC		*Fonct. Nb de jours*		€ TTC		*Fonct. Nb de jours*		€ TTC		*Fonct. Nb de jours*		€ TTC		Fonctionnement Nb de jours	
		Prest ext.	Coût TR	*Partenaires*	*Jours TR*	Prest ext.	Coût TR	*Part.*	*Jours TR*	Prest ext.	Coût TR	*Part.*	*Jours TR*	Prest ext.	Coût TR	*Part.*	*Jours TR*	Prest ext.	Coût TR	*Part.*	*Jours TR*	Prest ext.	Coût TR		Jours TR
A1	Participer à l'étude de gouvernance sur le grand cycle de l'eau, menée sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance	0 €	1 500 €		6	0	1 000 €		4	0	0 €	0	0	0	0 €	0	0	0	0 €	0	0	0 €	2 500 €		10
A2	Mettre en place et animer des commissions thématiques au sein du SIAH Sorgues-Dourdou	0	500 €		2	0	1 000 €		4	0	1 000 €		4	0	1 000 €		4	0	1 000 €		4	0	4 500 €		18
A3	Mettre en place et animer des journées thématiques élus/techniciens	0	0 €	+ Part.	0	0	750 €	+ Part.	3	0	750 €	+ Part.	3	0	750 €	+ Part.	3	0	750 €	+ Part.	3	0	3 000 €		12
	Sous-total Axe 1	0	2 000	0	8	0	2 750	0	11	0	1 750	0	7	0	1 750	0	7	0	1 750	0	7	0	10 000	0	40
B1	Développer la communication du SIAH et sensibiliser aux milieux aquatiques	6 000 €	2 500 €		10	6 000 €	2 500 €		10	6 000 €	2 500 €		10	6 000 €	2 500 €		10	6 000 €	2 500 €		10	30 000 €	12 500 €		50
B2	Communiquer sur le risque inondation, développer la culture du risque	0	750 €		3	0	1 250 €		5	0	0 €		0	0	1 250 €	0	5	0	0 €		0	0	3 250 €		13
B3	Développer la concertation	0	1 000 €		4	0	750 €	0	3	0	750 €	0	3	0	750 €	0	3	0	750 €	0	3	0	4 000 €		16
	Sous-total Axe 2	6 000	4 250		17	6 000	4 500	0	18	6 000	3 250	0	13	6 000	4 500	0	18	6 000	3 250	0	13	30 000	19 750	0	79
C1	Assister techniquement et administrativement les riverains et les collectivités dans les dossiers « Loi sur l'eau	0	3 750 €		15	0	3 750 €	0	15	0	3 750 €	0	15	0	3 750 €		15	0	3 750 €	0	15	0	18 750 €		75
C2	Apporter un appui technique et réglementaire aux collectivités, riverains et structures volontaires dans le cadre d'opérations d'entretien ou de restauration des milieux aquatiques	0	1 000 €		4	0	1 500 €	0	6	0	1 500 €	0	6	0	1 500 €		6	0	1 500 €	0	6	0	7 000 €		28
	Sous-total Axe 3	0 €	4 750 €	0	19	0 €	5 250 €	0	21	0 €	5 250 €	0	21	0 €	5 250 €	0	21	0 €	5 250 €	0	21	0	25 750	0	103
D1	Mettre en oeuvre un plan de gestion de la ripisylve et des bancs alluviaux	0	0 €		0	45 416 €	10 000 €		40	44 557 €	10 000 €		40	47 230 €	10 000 €		40	34 147 €	10 000 €		40	171 350 €	40 000 €		160
D2	Mettre en oeuvre un plan de gestion des embâcles	0	0 €		0	76 799 €	3 750 €		15	32 235 €	3 750 €		15		3 750 €		15		3 750 €		15	109 034 €	15 000 €		60
D3	Inciter à la mise en oeuvre d'un plan de gestion des déchets issus des crues	0	0 €		0	0	750 €	PAPI	3		250 €		1		250 €		1		250 €		1	0	1 500 €		6
D4	Réaliser un état des lieux et un diagnostic sur les cours d'eau affluents	0	3 750 €		15	0	5 500 €		22		4 500 €		18		4 500 €		18		4 500 €		18	0	22 750 €		91
D5	Surveiller, prévenir et lutter contre les espèces exotiques envahissantes	0	1 250 €	CPIE ?	5	0	1 250 €	CPIE ?	5		1 250 €		5		1 250 €		5		1 250 €		5	0	6 250 €		25
D6	Inciter à la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée au bénéfice de l'espace rivière et ses usagers	0	0 €		0	0	5 000 €		20		2 500 €		10		2 500 €		10		2 500 €		10	0	12 500 €		50
D7	Finaliser la tranche de travaux liés aux crues de 2014	235 452 €	3 000 €		12	0	0 €	0	0	0	0 €	0	0	0	0 €	0	0	0	0 €	0	0	235 452 €	3 000 €		12
D8	Mettre en œuvre des opérations groupées d'abattage de peupliers clones et de valorisation du bois	0	0 €		0	21 384 €	2 000 €	0	8	21 384 €	1 250 €	0	5	21 384 €	1 250 €	0	5	0	0 €	0	0	64 152 €	4 500 €		18
D9	Mettre en oeuvre d'une politique de communication sur la présence du castor et de son impact sur les ripisylves	0	500 €		2	0	500 €	0	2	0	500 €	0	2	0	500 €		2	0	500 €		2	0	2 500 €		10
D10	Assurer une veille régulière sur les cours d'eau	0	2 000 €		8	0	2 000 €	0	8	0	2 000 €	0	8	0	2 000 €	0	8	0 €	2 000 €	0	8	0	10 000 €		40
	Sous-total Axe 4	235 452 €	10 500 €	0	42	143 599 €	30 750 €	0	123	98 176 €	26 000 €	0	104	68 614 €	26 000 €	0	104	34 147 €	24 750 €	0	99	579 988	118 000	0	472
E1	Réaliser une cartographie de l'espace de mobilité des cours d'eau du territoire et définition d'une politique d'action	0 €	0 €		0	0,00	5 500,00		22	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	0	5 500 €		22
E2	Réaliser une étude sur le transport sédimentaire (ou un complément aux études existantes)	0 €	0 €		0	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	50 000,00	5 000,00	?	20	0,00	0,00	0	0	50 000 €	5 000 €		20
E3	Réaliser une étude sur l'impact des ouvrages transversaux sur les milieux aquatiques et les usages riverains, notamment concernant les aspects continuité écologique et sédimentaire, thermie	0 €	0 €		0	0,00	0,00	0	0	40 000	3 750,00	?	15	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	à déterminer	3 750 €		15
E4	Réaliser une étude hydromorphologique dans la traversée de Saint-Paul des Fonts, sur l'Annou	0 €	500 €		2	12 000,00	1 000,00	0	4	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	12 000	1 500 €		6
E5	Suivre et participer à la démarche d'élaboration et de mise en oeuvre du PAPI	0 €	1 250 €	PNRGC	5	0,00	1 250,00	PNRGC	5	0,00	2 000,00		8	0,00	2 000,00		8	0,00	2 000,00		8	0	8 500 €		34
	Sous-total Axe 5	0 €	1 750 €	0	7	12 000,00	7 750,00	0	31	40 000,00	5 750,00	0	23	50 000,00	7 000,00	0	28	0,00	2 000,00	0	8	62 000 €	24 250 €	0	97
	Missions parallèles																								
	Gestion du syndicat (admin, financier, juridique, informatique, divers)				25				25				25				25				25				
	Total annuel	**241 452 €**	**23 250 €**	**0**	**118**	**161 599 €**	**51 000 €**	**0**	**229**	**144 176 €**	**42 000 €**	**0**	**193**	**124 614 €**	**44 500 €**	**0**	**203**	**40 147 €**	**37 000 €**	**0**	**173**	**671 988 €**	**197 750 €**	**0**	**791**
	Jours ouvrés/année (déduits des congés)				103				216				217				218				219				

1 Axe A : Améliorer la gouvernance sur le grand cycle de l'eau

A1 Participer à l'étude de gouvernance sur le grand cycle de l'eau sur l'UHR Tarn-Dourdou-Rance

Objectifs : Organiser la gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle de l'UHR Tarn Dourdou Rance
Localisation : UHR Tarn Dourdou Rance

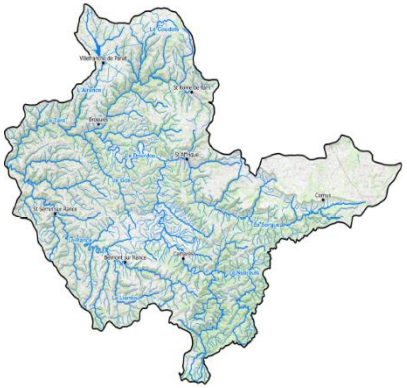

Etude hors PPG (30 000 Euros dont 3 800 Euros pour le SIAH)
Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action:

- ✓ Participer au Comité technique et au Comité de Pilotage de l'étude de gouvernance
- ✓ Etre force de proposition et de décision
- ✓ Réfléchir sur le fonctionnement de la structure (missions, statuts, objectifs de gestion, clé de répartition, etc.)
- ✓ Participez à mettre en œuvre le scénario retenu

2017	2018	2019	2020	2021
X	X			

A2 Mettre en place des commissions thématiques au sein du SIAH Sorgues-Dourdou

Objectifs : Bénéficier d'élus dédiés aux problématiques du bassin versant afin de mieux les impliquer
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action :

- ✓ Définir des thématiques et des commissions dédiées selon les différentes problématiques traitées par le SIAH Sorgues-Dourdou
  Exemples de commissions :
  - *Prévention des inondations*
  - *Gestion des milieux aquatiques et humides*
  - *Communication/Sensibilisation*
- ✓ Animer les commissions

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

A3 Mettre en place des journées thématiques élus/techniciens

Objectifs : Impliquer les élus et faire connaître les actions menées par le SIAH Sorgues-Dourdou
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action : *avec partenaires*

- ✓ Communiquer, sensibiliser aux problématiques, présenter les actions envisageables et réalisées par le SIAH Sorgues-Dourdou, sur sites
- ✓ Organiser des journées de sensibilisation, en s'appuyant sur l'expérience d'autres structures

2017	2018	2019	2020	2021
	X	X	X	X

Axe B : Informer, communiquer, sensibiliser

B1 Développer la communication du SIAH et sensibiliser aux milieux aquatiques

Objectifs : Améliorer la connaissance et la compréhension de l'espace rivière et des problématiques existantes sur le bassin versant,
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau
Edition de supports de communication, organisation d'évènements, interventions scolaires : ≈ 6 000 €/an
AEAG : 30-50 %, Occitanie :50 %, Aveyron : 25 %, SIAH : 20-70 % (selon opérations)

Action : *avec partenaires (CPIE, FDPPMA12, LPO, MFR ValRance, etc.)*

- ✓ Diffusion d'une lettre d'information semestrielle sur les actions du PPG - Promotion et actualisation du site internet
- ✓ Organisation d'évènements récurrents : ex : Chantiers « rivière propre», Fête de l'Eau, etc.
- ✓ Création d'une charte graphique, signalétique du SIAH et des chantiers rivières
- ✓ Organisation de réunions publiques thématiques , interventions en milieu scolaire

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

B2 Sensibiliser sur le risque inondation, développer la culture du risque

Objectifs : Améliorer les connaissances et la compréhension des phénomènes de crues, d'inondations et de risques
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

En lien avec le PAPI
Missions du TR subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action :

- ✓ Diffusion d'un bulletin d'information spécifique sur le risque inondation sur le bassin versant
- ✓ Organisation d'expositions sur le risque inondation
- ✓ Organisation de réunions publiques sur le risque inondation

2017	2018	2019	2020	2021
X	X		X	

D2 Mettre en œuvre un plan de gestion des embâcles

Objectifs : Assurer le bon écoulement des eaux et Sécuriser les infrastructures et les ouvrages
Localisation : masses eaux Dourdou et Sorgues, intervention sur les autres masses d'eau en cours de PPG, suite à état des lieux et diagnostic, si nécessaire

AEAG : 30-60 %, Occitanie :15 %, Aveyron : 10 %, SIAH : 20-45 %
Total : 109 034 € dont part SIAH : 21 806 – 49 065 €

Action :

✓ **Gestion sélective des embâcles** :
- ❖ Retirer et évacuer les bois morts (y compris les déchets), pouvant présenter une entrave au bon écoulement des eaux, au sein du lit mineur, dans des secteurs à enjeux
- ❖ Entretien régulier des sites définis en tant que pièges à embâcles (retrait des bois morts mais maintien d'une surface boisée)
- ❖ Réflexion sur une éventuelle valorisation des bois

2017	2018	2019	2020	2021
	X	X	X	X

D3 Inciter à la mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets post-crues

Objectifs : Maintenir une bonne qualité écologique des milieux et Sécuriser les usages et les infrastructures
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

En lien avec le PAPI
Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action : *avec partenaires*

- ✓ Initier une planification multi-acteurs avec la définition d'une procédure d'action concernant les différentes étapes de gestion des déchets post-crue : retrait, évacuation, traitement (mode d'enlèvement, accès, stockage, consignes, filières de récupération, etc.), à intégrer, notamment dans chaque PCS

- ✓ Sensibilisation de la population / stockage de matériel en zone à risque

2017	2018	2019	2020	2021
	X	X	X	X

D7 Finaliser la tranche de travaux liés aux crues de 2014

Objectifs : Maintenir une ripisylve en bon état, Restaurer la qualité paysagère de l'espace rivière, Sécuriser les infrastructures et les usages
Localisation : Dourdou, Sorgues, Grauzou, Prugnes, Nuéjouls

AEAG : 30 %, Occitanie :25 %, Etat : 8 %, SIAH : 37 %
Total : 235 452 € dont part SIAH 117 668 €

Action :

- ✓ Réalisation d'interventions appuyées sur les sites où la ripisylve n'est pas fonctionnelle ou présente un risque pour les biens et personnes (abattage, recépage, élagage)

- ✓ Retrait et évacuation des bois morts et des déchets

2017	2018	2019	2020	2021
X				

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

1

E1 Réaliser une cartographie sur les espaces de mobilité des cours d'eau

Objectifs : Améliorer les connaissances sur les milieux, Prévenir le risque d'érosion et réduire la vulnérabilité des secteurs à enjeux, Sécuriser les infrastructures et les usages, Eviter les atteintes aux milieux

Localisation : Masses d'eau : Dourdou, Sorgues, Nuéjouls

En lien avec le PAPI
Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action :

- ✓ Poursuite du travail engagé dans l'étude Géodiag : en interne, réalisation d'un atlas cartographique définissant :
  > les zones de mobilité des cours d'eau, les zones d'érosions actives
- ✓ Travail avec les élus :
  > définition d'un zonage d'intervention (selon enjeux) : zones à protéger, zones où la mobilité peut être admissible
  > définition d'une politique d'action globale/partagée

2017	2018	2019	2020	2021
	X			

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

1

E3 Réaliser une étude hydromorphologique dans la traversée de Saint-Paul des Fonts, sur l'Annou

Objectifs : Améliorer la compréhension sur le fonctionnement des milieux aquatiques, Connaitre la dynamique et l'état du transport sédimentaire sur l'Annou, Eviter les atteintes aux milieux

Localisation : FRFRR 298_3 Le ruisseau de l'Annou

En lien avec le PAPI

AEAG : 50 %, Occitanie :15 %, Aveyron : 10 %, SIAH : 25 %

Etude : 12 000 € dont part SIAH : 3 000 €

Action :

Réaliser une étude d'incidence hydraulique et hydromorphologique permettant de :

- définir et d'analyser le fonctionnement hydraulique, géo et hydromorphologique du tronçon, mettre en évidence les dysfonctionnements existants compte tenu du contexte, de proposer des scénarios d'intervention et de définir les modalités de mise en œuvre des travaux d'aménagement et de gestion

2017	2018	2019	2020	2021
X	X			

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

E4 Suivre et participer à la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du PAPI d'intention sur l'UHR Tarn Dourdou Rance

Objectifs : Améliorer la compréhension sur le fonctionnement des milieux aquatiques, Informer, sensibiliser au risque inondation, Prévenir et diminuer la vulnérabilité des personnes et des biens, Sécuriser les infrastructures et les usages

Localisation : Unité Hydrographique de Référence Tarn-Dourdou-Rance

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action :

✓ Participer à l'élaboration d'un PAPI d'intention sur le périmètre de l'UHR Tarn Dourdou Rance

✓ Participer à la mise en œuvre, voire porter des actions de prévention des inondations, sur les axes du PAPI

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

Le PAPI - Tarn Dourdou - Rance

CADRAGE DE LA POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES
La Directive Inondation de 2007

↓

La Stratégie Nationale de Gestion des Risques

→

Présentation synthétique du dispositif
Mise en oeuvre sur le territoire

Parc naturel régional des Grands Causses

Le Plan de Gestion des Risques d'inondation du Bassin Adour-Garonne 2016-2021

↓

Le PAPI, l'outil de mise en œuvre opérationnelle du PGRI au niveau local

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est un contrat :

- **Élaboré entre une structure pilote, l'Etat et d'autres acteurs locaux ;**

- **Définissant une stratégie à l'échelle d'un bassin versant, déclinée en actions touchant à tous les domaines de la prévention, organisés selon 7 axes**

- **Co-financé par les collectivités, l'Etat, l'Agence de l'Eau …**

Deux types – ou deux étapes – dans le dispositif PAPI:

1. Le PAPI d'INTENTION
2. Le PAPI COMPLET

L'UHR TARN-DOURDOU-RANCE

Une superficie de 1700 à 1800 km²

~30 000 habitants

61 communes concernées par le PAPI

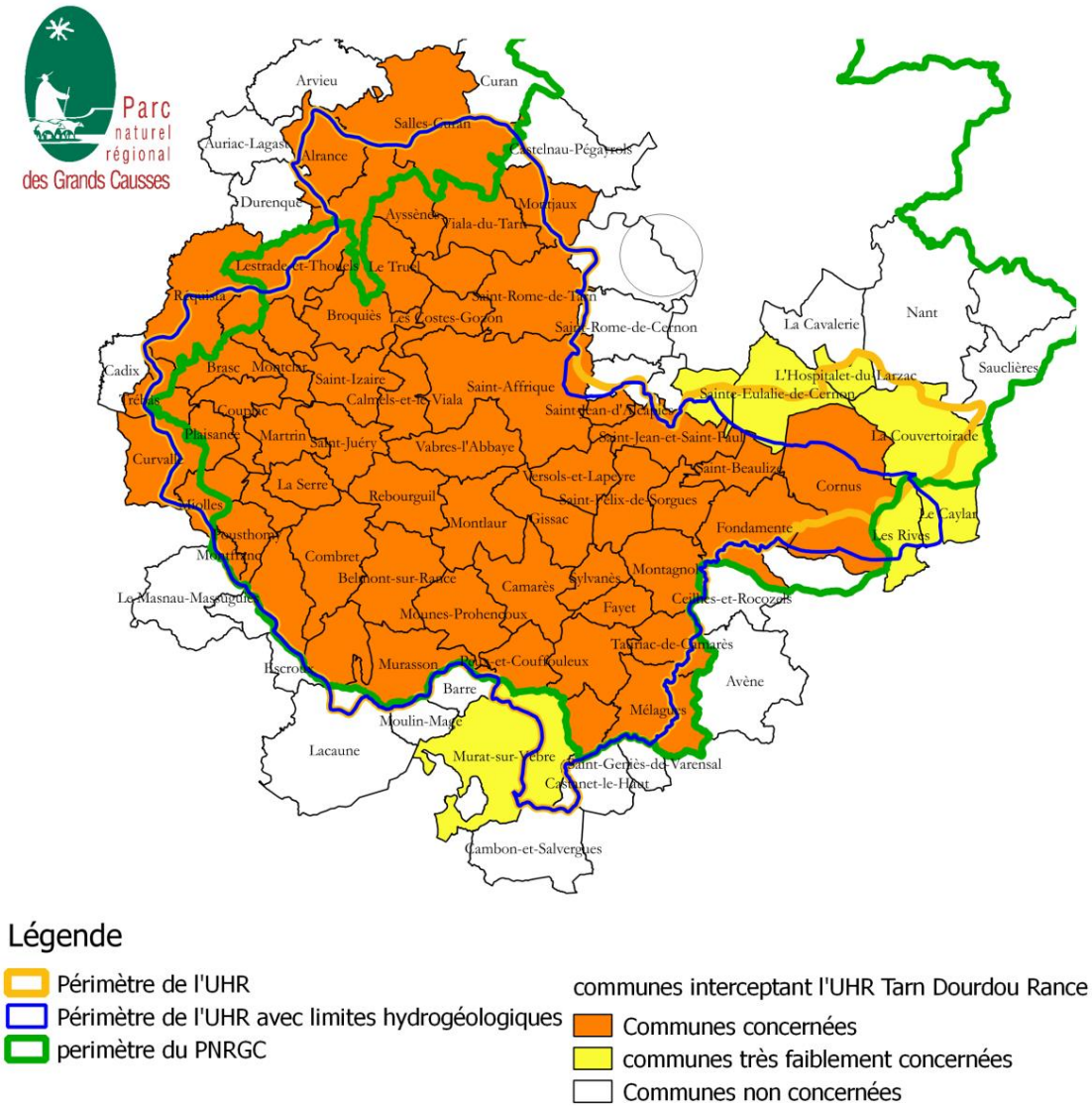

L'UHR TARN-DOURDOU-RANCE

Un territoire couvert dans sa quasi-totalité par :
4 communautés de communes

2 syndicats de rivière

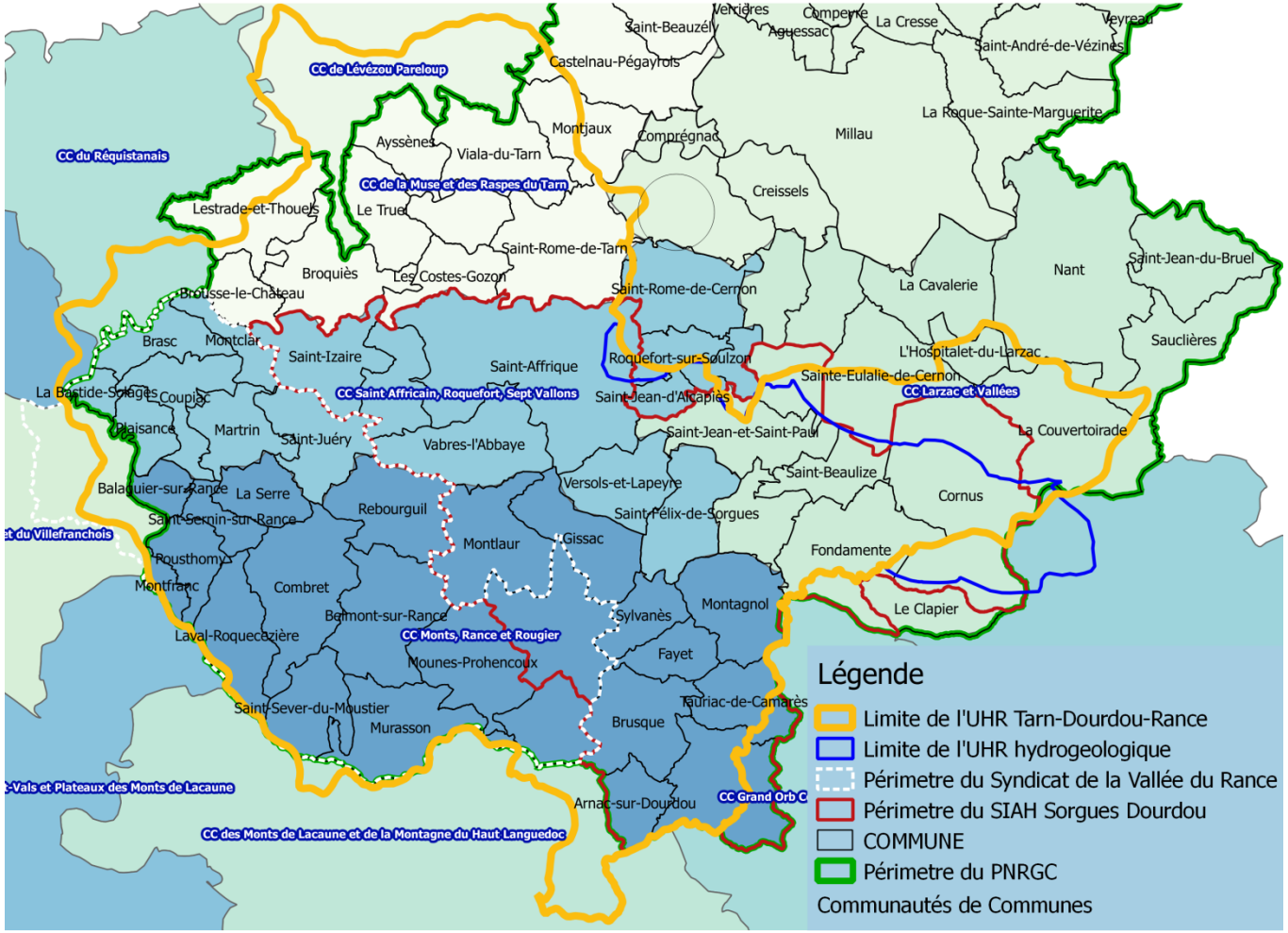

LA MISE EN ŒUVRE DU PAPI – TARN DOURDOU RANCE

UN PLANNING OPTIMISE

Finalisation du dossier de candidature pour fin 2017 pour instruction à la prochaine commission de bassin – juin 2018

PLANNING	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18
Terrain-rencontres	Etat des lieux - Diagnostic - Liste des actions															
Bureau	Biblio- Etat des lieux - Diagnostic			Chiffrage et définition précise des actions (fiches actions)						Finalisation	Dépôt	Travail préparatoire pour mise en œuvre du PAPI d'Intention (rédaction de cahiers des charges, aide à l'élaboration des DICRIM, DCS ..				
Concertation partenaires techniques et institutionnels	Lancement R1	CR		CR	R2	CR		CR	R3	concertation publique						
Instruction - Labellisation											Analyse complétude	instruction DREAL				labellisation PAPI

UNE IMPLICATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS

- Etablissement de l'état des lieux et du diagnostic ;
- Identification – au stade de l'intention- les actions à mettre en œuvre sur le territoire, actions qui constitueront le corps même du PAPI

UNE CONCERTATION SUIVIE

- concertation étroite avec les partenaires institutionnels (Département, région, Agence de l'Eau, AFB, …) pour s'assurer de leur éligibilité dans le cadre du PAPI;
- Concertation étroite avec l'ensemble des acteurs du territoire pour le choix des actions à retenir et la portance en tant que maître d'ouvrage ;

B3 Développer la concertation

Objectifs : Associer les partenaires et les usagers aux actions menées sur le bassin versant, Suivre et participer aux actions et programmes menées par les partenaires et les usagers
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action : *avec partenaires*

- ✓ Suivre (TR et élus) les programmes et actions menés par les partenaires et les usagers : PGE, Réflexion Tarn-Aveyron, Zéro-Phyto, etc.
- ✓ Convier les partenaires et collèges d'usagers (aménageurs, agriculteurs, micro-centraliers, forestiers) à des conseils syndicaux spécifiques, des réunions de commissions et des journées thématiques du SIAH Sorgues-Dourdou

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

Axe C : Accompagner les riverains et les collectivités

C1 Assister techniquement et administrativement les riverains et les collectivités dans les dossiers « Loi sur l'eau »

Objectifs : Sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques et aux bonnes pratiques
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action :

- ✓ Aider à la rédaction de dossiers déclaratifs de demandes d'intervention en rivière (DDT), sur demande des riverains et des collectivités et dans le respect des principes d'actions du syndicat (cf. règlement intérieur du SIAH)
  - ❖ 15 jours/an (règle de priorisation au-delà de 15 jours)

- ✓ Définir les principes d'actions :
  - ❖ Pas d'appui sur des travaux allant à l'encontre de la politique rivière menée par le SIAH Sorgues-Dourdou

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

C2 Apporter un appui technique et réglementaire aux collectivités, riverains et usagers volontaires dans le cadre d'opérations d'entretien ou de restauration des milieux

Objectifs : Sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques et aux bonnes pratiques
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action :

- ✓ Assister techniquement et réglementairement, sur demande des riverains, des usagers et des collectivités et dans le respect des principes d'actions du syndicat (cf. règlement intérieur)
- ✓ Mise en relation des demandeurs avec des structures (MFR Valrance, Arbres et Paysages, etc.) pour la réalisation de chantiers en rivière ou sur l'espace rivière (plantations, travaux de génie végétal, lutte contre les PEE, etc.)
- ✓ Définir les principes d'actions :
  - ❖ Pas d'appui sur des actions allant à l'encontre de la politique rivière menée par le SIAH Sorgues-Dourdou

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

D6 Inciter à la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée (réflexion « bassin-versant ») au bénéfice de l'espace rivières et ses usagers

Objectifs : Lutter contre l'érosion des sols
Limiter le ruissellement et les transferts
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau
Développement des actions : à définir selon financements (PDRR)

Action : *avec partenaires*

- ✓ Réaliser un diagnostic agricole et forestier sur le bassin versant (stagiaire de Master ou Ecole Ingénieur)
- ✓ En concertation avec les partenaires et les représentants d'usagers du bassin versant (Chambre Agriculture, ADASEA, etc.) : monter et co-animer des actions agro-environnementales sur les enjeux érosion des sols, pollutions et ruissellement
- ✓ Sensibiliser les forestiers (ONF, Groupements, CRPF, privés) et favoriser les bonnes pratiques forestières (pistes d'accès, modes d'exploitation)

2017	2018	2019	2020	2021
	X	X	X	X

D10 Assurer une veille régulière sur les cours d'eau

Objectifs : Améliorer les connaissances sur les milieux, Eviter les atteintes aux milieux, Sécuriser les infrastructures et usages en bord de cours d'eau
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action :

- ✓ Visites régulières sur le réseau hydrographique et identification des atteintes aux milieux (en relation avec le Service Police de l'Eau DDT et l'AFB)
- ✓ Surveillance et état des lieux après les crues
- ✓ Suivi de points sensibles : ouvrages déstabilisés, zones d'érosion, de mobilité active, zones pièges à embâcles, foyers de PEE
- ✓ Organisation et bancarisation des données récoltés (ex, notamment suivis des crues)

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

Axe E : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et prévenir le risque inondation

2

E2 Réaliser une étude sur l'état du transport sédimentaire

Objectifs : Améliorer la compréhension sur le fonctionnement des milieux aquatiques du territoire, Eviter les atteintes aux milieux

Localisation : Masses d'eau : Dourdou, Sorgues, Nuéjouls + TMPE concernées

AEAG : 50 %, Occitanie :15 %, Aveyron : 10 %, SIAH : 25 %
Etude : 80 000 € dont part SIAH : 20 000 €

Action :
- ✓ Analyser l'état de fonctionnalité du transport solide et ses évolutions probables dans les prochaines années.
- ✓ Analyser l'état et l'impact des différents ouvrages transversaux présents sur les aspects de transit sédimentaire et de continuité
- ✓ Définition d'une politique d'action/intervention partagée
- ✓ En interne : réalisation d'un atlas des bancs alluviaux à surveiller et à entretenir dans le cadre d'une remobilisation naturelle

2017	2018	2019	2020	2021
		X		

Axe D : Gérer les milieux aquatiques

D1 Mettre en œuvre un plan de gestion de la ripisylve et de la végétation des bancs alluviaux

Objectifs : Maintenir une ripisylve en bon état, Maintenir une bonne qualité écologique, Lutter contre les espèces végétales invasives, Sécuriser les infrastructures et les ouvrages
Localisation : masses eaux Dourdou et Sorgues, intervention sur les autres masses d'eau en cours de PPG, suite à état des lieux et diagnostic, si nécessaire

AEAG : 30-60 %, Occitanie :15 %, Aveyron : 10 %, SIAH : 20-45 %
Total : 171 350 € dont part SIAH : 34 270 – 77 107 €

Action :

- ✓ **Gestion sélective de la ripisylve :** plantations, bouturage, abattage, élagage, recépage quand cela est nécessaire
- ✓ **Gestion sélective des bancs alluviaux :** action de dévégétalisation, (action de scarification si nécessaire)
  - ❖ Bancs alluviaux de stade 3 et 4 centraux et latéraux à proximité d'ouvrages et de traversées urbaines et en zone rurale selon leur localisation
  - ❖ Conservation de bancs végétalisés identifiés comme pièges à embâcles

2017	2018	2019	2020	2021
	X	X	X	X

D4 Réaliser un état des lieux et un diagnostic sur les cours d'eau affluents

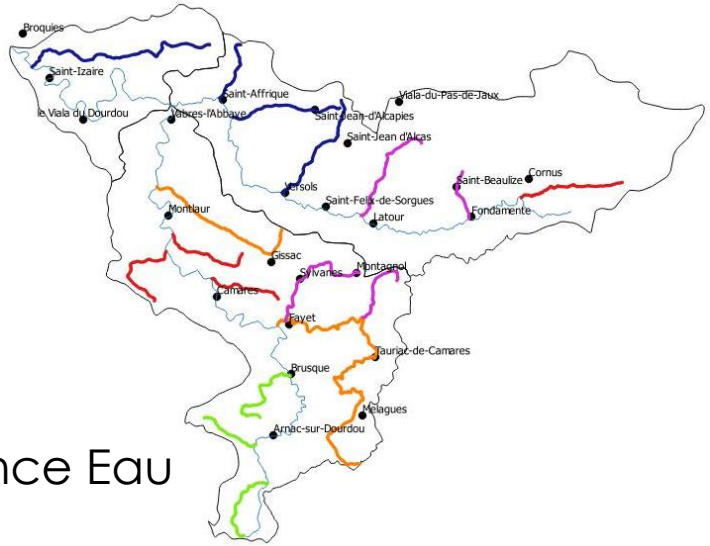

Objectifs : Améliorer la connaissance sur les affluents du bassin versant

Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action :

- ✓ Réaliser un état des lieux et un diagnostic sur les affluents du bassin versant, selon la méthode Microriv (Masses d'eau dégradées en priorité ?) et bancariser les données récoltées

- ✓ A partir des nouvelles connaissances acquises et des diagnostics, des actions pourront être envisagées sur ces masses d'eau (études, travaux, etc.)

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

D5 Surveiller, prévenir et lutter contres les espèces exotiques envahissantes (PEE)

Objectifs : Maintenir une bonne qualité écologique des milieux, Maintenir une ripisylve en bon état, Assurer la stabilité des berges
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action : *avec partenaires*

- ✓ Suivi du développement des foyers de PEE recensés et surveillance du réseau hydrographique (détection précoce de nouveaux foyers)
- ✓ Sensibilisation, communication sur la problématique : articles de presse, organisation de réunions publiques, diffusion d'une brochure dédiée (création en interne), diffusion d'expositions
- ✓ Promotion des bases de données participatives (via le site internet du SIAH Sorgues-Dourdou) sur les PEE
- ✓ Travail de concert avec les partenaires engagés dans la problématique : CBMP, CPIE, CD12, etc.
- ✓ Organisation de chantiers : agents des services techniques, citoyens, MFR Val Rance

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

D9 Mettre en œuvre une politique de communication sur la présence du castor et de son impact sur les ripisylves

Objectifs : Sensibiliser sur la présence d'une espèce protégée, Favoriser l'acceptation de sa présence, Sécuriser les infrastructures et les usages
Localisation : bassin versant Sorgues-Dourdou

Interventions ponctuelles :
AEAG : 30-60 %, Occitanie :15 %, Aveyron : 10 %, SIAH : 20-45 %
Missions du TR, subventionné à 60 % par l'Agence Eau

Action : *avec partenaires*

- ✓ Aide au suivi des populations présentes sur le bassin (ONCFS)
- ✓ Communication sur l'espèce, son statut et son mode de fonctionnement (via site internet, bulletin du SIAH, évènements)
- ✓ Conseil aux riverains sur la protection de leur patrimoine arboré
- ✓ Organisation de sorties de découverte du castor (avec le CPIE notamment)
- ✓ Interventions ponctuelles lorsque des arbres sont abattus et constituent une gêne à l'écoulement des eaux (« travaux imprévus »)

2017	2018	2019	2020	2021
X	X	X	X	X

D8 Mettre en œuvre des opérations groupées d'abattage de peupliers clones, de valorisation du bois et de replantations

Objectifs : Maintenir et restaurer la ripisylve et assurer le bon état des berges, Sécuriser les infrastructures et les usages

Localisation : masses eaux Dourdou et Sorgues, intervention sur les autres masses d'eau en cours de PPG, suite à état des lieux et diagnostic, si nécessaire

AEAG : 30-60 %, Occitanie :15 %, Aveyron : 10 %, SIAH : 20-45 %

Travaux de replantation : 64 151 € HT

Action :

- ✓ Incitation des propriétaires riverains à procéder à l'abattage de leurs linéaires de peupliers de culture
- ✓ Montage et suivi d'appels à projet (AMO vis-à-vis des propriétaires riverains) : mise en relation d'entreprises d'abattage et de valorisation (scierie, etc.) avec des propriétaires riverains volontaires
- ✓ Incitation et participation à la replantation des berges (via mise en relation notamment avec associations type Arbres et Paysages, chantier-école avec les étudiants en BTS GPN

2017	2018	2019	2020	2021
	X	X	X	

Prochaines étapes

- ✓ Intégration des remarques effectuées lors des réunions de phase 2

- ✓ **30 mai 2017 :** Réunion des partenaires du SIAH pour validation du programme

- ✓ **Début juin 2017 :** Conseil syndical du SIAH Sorgues-Dourdou pour validation du programme :
    - ✓ Délibération sur le PPG 2017/2022
    - ✓ Délibération sur la demande de DIG (Déclaration d'Intérêt Général)
    - ✓ Montage demande financements DIG et PPG

- ✓ **Juin 2017 :** Elaboration et dépôt de la demande DIG

(arrêté pris par la Préfecture sous 3 mois maximum)

- ✓ **Juin 2017 :** Tenue d'une ou plusieurs réunions publiques d'information sur le PPG 2017/2022

- ✓ **Second semestre 2017 :** Lancement des premières actions du PPG